



L'Enfance Jeunesse à Colpo

2017

# GUIDE FAMILLE

2018



santé  
famille  
retraite  
services

Accueil de loisirs de Colpo  
26 avenue Princesse - 56390 COLPO  
☎ 02 97 66 89 49 - ✉ [alsh.colpo@lespep56.com](mailto:alsh.colpo@lespep56.com)



# PRESENTATION

---

L'ALSH de Colpo, géré par les PEP 56, est ouvert depuis le 2 septembre 2014. Il comprend l'accueil périscolaire (avant et après la classe), l'accueil extrascolaire le mercredi et les vacances, ainsi que les TAP (pour l'école publique).

Dans la construction de cette nouvelle organisation, le rythme de l'enfant, selon son âge, a été au cœur de notre réflexion.

C'est donc autour de trois objectifs éducatifs que nous proposons l'accueil de vos enfants :

- L'épanouissement individuel de l'enfant
- L'apprentissage de la vie citoyenne
- Le bien être de soi et de tous en respectant les besoins, les envies, les rythmes et les droits de chacun.

Ce « Guide Famille » a été créé dans le but de simplifier vos démarches administratives et de regrouper les informations nécessaires concernant les services liés à l'enfance. Ce guide vous accompagnera tout au long de l'année scolaire 2017-2018.

Ce document est transmis à toutes les familles ayant des enfants scolarisés sur la commune de COLPO.

Vous pourrez y découvrir l'ensemble des structures d'accueil de votre enfant à partir de 3 ans jusqu'à 12 ans.

- Les écoles
- Le restaurant scolaire
- La médiathèque
- L'accueil périscolaire
- Les Temps d'Activités Périscolaires
- L'accueil de loisirs extrascolaire

# CALENDRIER SCOLAIRE

---

## Calendrier des vacances scolaires 2017 – 2018

Vacances	Dates
<b>Rentrée scolaire</b>	Lundi 04 septembre 2017
<b>Vacances d'Automne</b>	Vendredi 20 octobre au Lundi 06 novembre 2017
<b>Vacances de Noël</b>	Vendredi 22 décembre 2017 au Lundi 08 janvier 2018
<b>Vacances d'Hiver</b>	Vendredi 23 février au Lundi 12 mars 2018
<b>Vacances de Printemps</b>	Vendredi 20 avril au Lundi 07 mai 2018
<b>Vacances d'Été</b>	Vendredi 06 juillet 2018

Les congés débutent le soir des jours indiqués,  
et l'école reprend le matin des jours indiqués.

# SCOLAIRE

---

## **Ecole publique Le Petit Prince : maternelle et élémentaire :**

Directeur : M. Benjamin OGIER

Adresse : 9 Avenue de la Princesse 56390 COLPO

Tél : 02 97 66 83 77

Courriel : [le.petit.prince.colpo@wanadoo.fr](mailto:le.petit.prince.colpo@wanadoo.fr)

## **Ecole privée Notre Dame de Kerdroguen : maternelle et élémentaire :**

Directeur : M. Yoann GUEGUEN

Adresse : 2 Rue Abbé Job Le Bayon 56390 COLPO

Tél : 02 97 66 83 64

Courriel : [ndk.colpo@yahoo.fr](mailto:ndk.colpo@yahoo.fr)

Site Internet : [ndkcolpo.eklablog.com](http://ndkcolpo.eklablog.com)

# RESTAURATION SCOLAIRE

---

Contact :

- Mairie de Colpo : en période scolaire : 02 97 66 82 08
- ALSH de Colpo en période de vacances : 02 97 66 89 49

Le restaurant scolaire est ouvert tous les midis aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Colpo. Le mercredi midi et durant les vacances scolaires, il est ouvert à tous les enfants inscrits au restaurant scolaire et à l'ALSH.

Un règlement intérieur est distribué à chaque enfant, à destination des parents. Ce document a été validé par la commission restauration scolaire. Il permet le bon fonctionnement du restaurant scolaire.

Réservation des repas :

- **Durant la période scolaire, les repas doivent être réservés auprès de la mairie** avec votre code personnel, via le site internet ou le feuillet prévu à cet effet **et** auprès de l'ALSH (via les fiches de réservation ou par mail). **Les réservations se font au plus tard le mardi à 14h pour toute la semaine d'après.**

- **Durant les vacances scolaires, les réservations se font uniquement auprès de l'ALSH, au plus tard le mardi à 14h pour toute la semaine d'après.**

Les menus

Les 130 repas servis en moyenne chaque jour aux enfants des écoles et de l'accueil de loisirs sont préparés sur place.

Une commission de restauration scolaire se réunit avant chaque période de vacances pour valider les menus pour la période suivante.

# ENFANCE JEUNESSE

---

## L'ALSH de Colpo comprend :

- L'accueil périscolaire (matins et soirs les jours d'école)
- Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP pour l'école publique)
- L'accueil extrascolaire (mercredis et vacances)

Inscription : Pour toute inscription à l'un de ces services, **une fiche de renseignements annuelle** est à remplir impérativement. Elle est valable pour tous les temps péri et extra-scolaires. Elle doit être **accompagnée des documents cités dessus ainsi que des fiches de réservations aux services concernés** (TAP, accueil périscolaire, accueil de loisirs extrascolaire).

## 1. Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est situé au 26 Avenue Princesse à Colpo. Il est encadré le matin et le soir par des animateurs-trices diplômé-e-s des PEP 56, ainsi que du personnel municipal mis à disposition.

Des activités préparées par l'équipe encadrante sont proposées aux enfants. Le soir, un goûter est fourni par l'accueil périscolaire.

Pour toute information, merci de contacter la directrice Mme CORVENNE Marie ou son adjointe Mme MARTIN-ANGEVIN Claire :

 02.97.66.89.49 ou 06.34.08.68.54  
mail : [alsh.colpo@lespep56.com](mailto:alsh.colpo@lespep56.com)

### Horaires de fonctionnement de l'Accueil Périscolaire :

Jours	Matin	Soir
<b>Lundi Mardi Jeudi Vendredi</b>	7h à 9h	16h30 à 19h
<b>Mercredi</b>	7h à 8h45	
<b>Vacances (du lundi au vendredi)</b>	7h à 9h	17h-19h

## **2. Temps d'Activités périscolaires (T.A.P)**

Les TAP ne concernent que les enfants de l'école publique Le Petit prince. Issus de la réforme des rythmes scolaires, les T.A.P sont des plages horaires durant lesquelles les enfants participent à des activités gratuites, riches et variées, encadrées par une équipe qualifiée, dans le respect des normes d'encadrement.

✚ A savoir : les T.A.P ne sont pas obligatoires. Les parents ont la possibilité de récupérer leur(s) enfant(s) à la fin du temps scolaire.

Inscription : les inscriptions s'effectuent par période. L'enfant a la possibilité de choisir un domaine d'activités par jour de TAP sur l'ensemble de la période (une période d'activités = un temps entre deux périodes de vacances).

Les fiches d'inscription aux activités sont distribuées par le biais des écoles, les enfants pourront donc remplir ces fiches avec leur famille.

<b>Temps d'activités Périscolaires : Ecole Publique Le Petit Prince</b>		
<b>Maternelle</b>	Lundi Mardi Jeudi Vendredi	15h45 à 16h30
<b>Elémentaire</b>	Mardi et Vendredi	15h à 16h30

## **3. Accueil de loisirs Extrascolaire : mercredis et vacances scolaires :**

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis : matin, repas et après-midi.

Un thème est établi à chaque période. Des activités et une sortie en lien avec le thème sont organisées par l'équipe. Le respect du rythme de l'enfant et son choix dans les activités sont des axes forts de notre projet pédagogique.

Inscription : **une fiche de renseignements annuelle** est à remplir impérativement. Elle est valable pour tous les temps péri et extra-scolaires. Elle doit être **accompagnée des documents cités dessus ainsi que des fiches de réservations aux services concernés** (TAP, accueil périscolaire, accueil de loisirs extrascolaire).

# TARIFS

TARIFS selon les Quotients Familiaux 1 <sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018					
Présence	Horaires	QF inf. 700 €	QF de 701 € à 1000 €	QF sup. à 1000 €	Extér.
<b>Journée avec repas</b>	9h-17h	<b>12.45</b>	<b>13.45</b>	<b>14.45</b>	<b>16.45</b>
<b>Journée sans repas</b>	9h-12h 13h30-17h	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>13</b>
<b>Matinée avec repas</b>	9h-12h	<b>8.45</b>	<b>9.45</b>	<b>10.45</b>	<b>12.45</b>
<b>Matinée sans repas</b>	9h-12h	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>9</b>
<b>Après-midi avec repas</b>	13h30-17h	<b>8.45</b>	<b>9.45</b>	<b>10.45</b>	<b>12.45</b>
<b>Après-midi sans repas</b>	13h30-17h	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>9</b>
<b>Accueils : Périscolaire</b>	7h-9h (8h45 le mercredi) Et 16h30-19h	<b>0.34</b> le ¼ d'h + 0.50 le goûter	<b>0.36</b>	<b>0.38</b>	<b>0.42</b>
<b>Péricentre</b>	7h-9h et 17h-19h	<b>0.34</b>	<b>0.36</b>	<b>0.38</b>	<b>0.42</b>

# FACTURATION

Une facture mensuelle sera établie le mois suivant. Les règlements doivent être transmis à la directrice à réception de la facture.

- Par chèque bancaire à l'ordre des PEP56 joint au talon de la facture, à déposer ou à envoyer par voie postale ou à déposer à l'Accueil de loisirs, 26 Avenue de la Princesse 56390 Colpo.
- En espèces directement à l'accueil de loisirs (se munir du talon de la facture)
- Par chèque CESU (chèque emploi service universel) pour les enfants âgés de moins de 6 ans.
- Par chèques Vacances (ANCV) pour l'accueil de loisirs seulement.
- Par virement bancaire ou payer avec vos chèques CESU sur internet. Pour ce faire, veuillez prendre contact avec la directrice.
- Prélèvement automatique (se renseigner auprès de la directrice)

En cas de difficultés de paiement, il est impératif de prendre contact avec la directrice.

Le non-versement des sommes dues peut entraîner l'exclusion de l'enfant, voire des poursuites judiciaires.

NB : les tarifs de cantine peuvent être réévalués en cours d'année.

# CONTACTS UTILES

## - **Mairie de Colpo :**

12 Avenue de la Princesse, 56390 Colpo

Tél : 02.97.66.82.08 – Fax : 02.97.66.82.77

[mairie@colpo.fr](mailto:mairie@colpo.fr)

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	14h - 17h
Mardi	9h - 12h	Fermée au public
Mercredi	9h - 12h	14h - 17h
Jeudi	9h - 12h	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h	14h - 17h
Samedi	9h - 12h	Fermée au public

## - **RIPAM :**

Le RIPAM organise des matinées d'éveil pour les assistantes maternelles et les enfants dont elles s'occupent, un jeudi matin par mois dans les locaux de l'Accueil de loisirs de Colpo (26 Avenue de la Princesse à Colpo).

Renseignements au RIPAM de Grand Champ :

Maison de l'Enfance "Ti Mômes"

Route de Kermoch

56390 GRAND-CHAMP

Tél. : 02 97 66 47 69

[ripam@grandchamp.fr](mailto:ripam@grandchamp.fr)

- **Médiathèque :**

La médiathèque est située dans un bâtiment derrière la mairie.

La médiathèque est ouverte :

Mardi: 16 h 30 à 18 h 00

Mercredi: 10 h 30 à 12 h00 et de 16 h 00 à 17 h 30

Samedi: 10 h 45 à 12 h 30

Des créneaux sont également ouverts pour les écoles et des animations proposées tout au long de l'année.

- **Service Jeunesse Loc'h Communauté :**

Coordination Jeunesse 12/17 ans :

Adresse : 32, rue du Général de Gaulle 56390 GRAND-CHAMP

Tèl : 06 07 67 34 58 ou 02 97 66 79 19

Mail : [jeunesse@leloch.fr](mailto:jeunesse@leloch.fr)

Facebook : [www.facebook.com/lochados](http://www.facebook.com/lochados)

Le service Jeunesse est ouvert pendant les périodes de vacances.

- **Transport scolaire :**

Pour le transport scolaire des **maternels et des élémentaires**, les familles doivent s'adresser à Kicéo à Vannes.

Pour les **secondaires** : le transport se fait via Centre Morbihan Communauté pour la destination Saint Jean Brévelay, via la CTM pour les collégiens à destination de Vannes et via KICEO pour les lycéens vers Vannes.